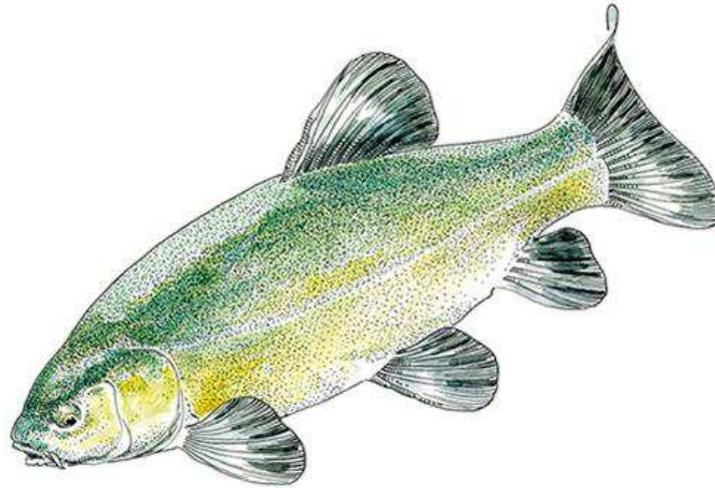


## Tanche (*Tinca tinca*)



### *Morphologie et anatomie*

**Taille** : moyenne 30 - 40 cm, maximum 70 cm

**Poids** : moyen 500 g, maximum 8 kg

**Description physique** : La Tanche a un corps haut, arrondi avec de petites écailles incrustées dans une peau épaisse et recouvert d'un important mucus. La bouche est ornée de deux fins barbillons aux commissures des lèvres. Son dos est plutôt gris, ou brun, aux reflets irisés, les flancs sont vert-jaunes avec des reflets dorés. Le mâle se reconnaît à ces nageoires pelviennes très développées.

### *Biologie*

**Alimentation** : Elle se nourrit de petits animaux tels que crustacés, larves d'insectes, mollusques, végétaux benthiques et détritus.

**Reproduction** : Le frai se déroule de Mai à Juillet, lorsque la température de l'eau dépasse 18°C. La femelle expulse ses œufs en eaux peu profondes et riches en végétation. Elle pond en moyenne 100 000 œufs/kg, qui seront déposés en plusieurs fois. L'incubation dure de 60 à 100 degrés\*jours.

**Maturité sexuelle** : 2 à 3 ans pour les mâles, 3 à 4 ans pour les femelles

**Durée de vie** : moyenne 8 ans, maximum 15 ans

### *Ecologie*

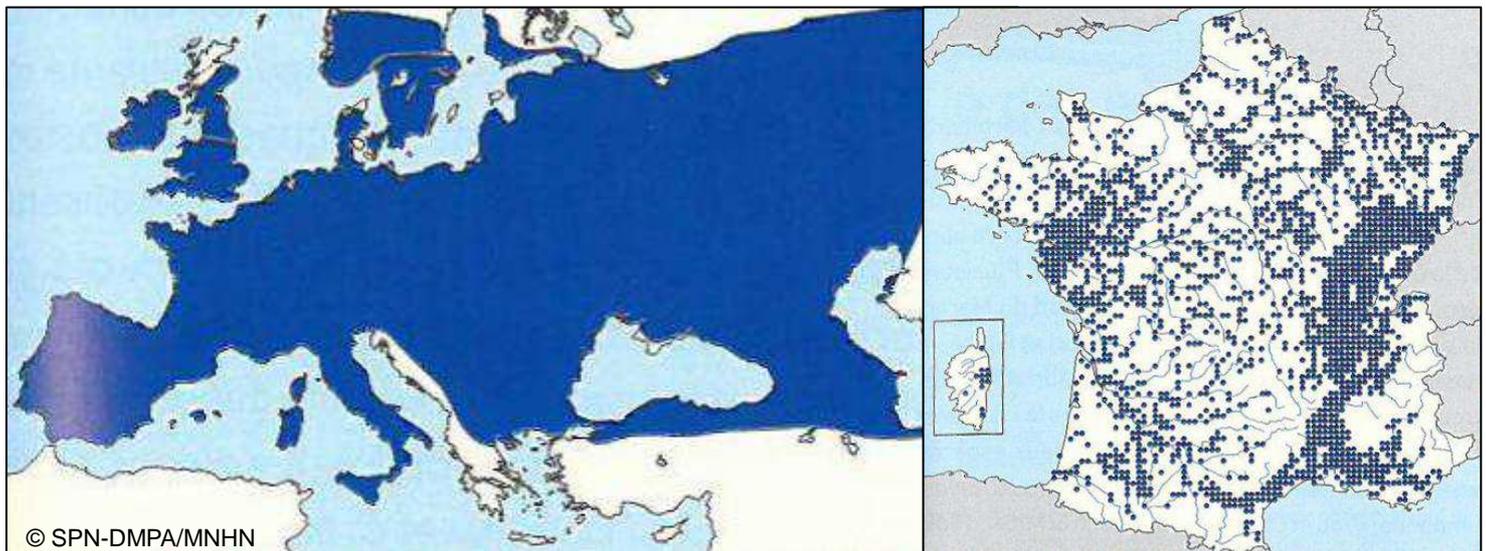
**Habitat** : Espèce grégaire, elle vit principalement dans les eaux lenticules à fond vaseux.

**Zonation piscicole** : Zone à brème et plans d'eau.

**Sensibilités:** Elle supporte des eaux à faible teneur en oxygène dissous, et est sensible à la pollution.



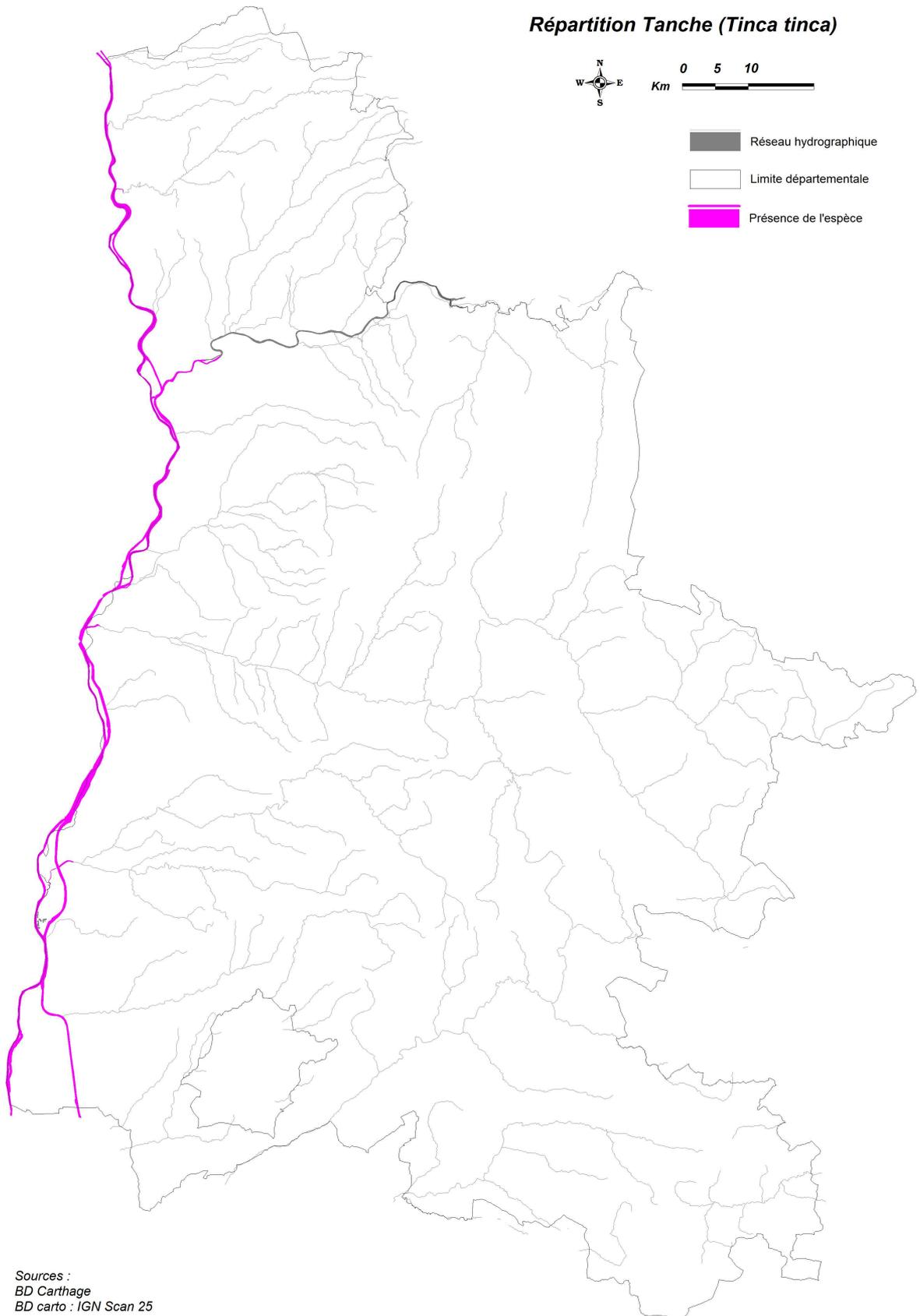
### *Distribution*



Espèce autochtone, la tanche est présente en Europe occidentale, mais déserte les zones montagneuses et/ou septentrionales.

Elle est très largement rependue en France.

Répartition Tanche (*Tinca tinca*)



### *Répartition dans le département*

On retrouve cette espèce sur l'ensemble du linéaire du Rhône, les contre canaux, et les lones. On la retrouve également au niveau des confluences des grands cours d'eau, zones influencées par l'hydrologie lenticule du Rhône.

### *Enjeux / Actions de préservation*

Il n'y a pas d'action spécifique sur cette espèce, si ce n'est la préservation et restauration des annexes du Rhône, et notamment les zones humides.